



Ma prim renov probleme Mandataire et versement de la prime

Par Naturella

Bjr

En date du 08/08/2022 ,j'ai signé un devis pour l'achat et l'installation d'un poele a granules en nommant un mandataire. La société est venue m'installer mon poele le:27/09/2022.

J'ai réglée la totalité de mon reste a charge a savoir:2600 euros puisque le mandataire avait déduit le montant de la prim renov qui s'elevait a : -3000euros.

A cejour il ne sait pas si la prime sera acceptée et lui sera versée directement puis que j'ai fait les papiers dans ce sens. Hors cela fait 2 fois qu'il m'appelle pour me dire que si la prime ne lui est pas versée c'est moi qui devrait m'acquitter du montant de 3000euros!

Il me semble que cela n'est pas normal dois je payer a savoir que je suis en situation d'handicap et n'ai que de très faibles revenus?

Dans l'attente , merci de vos réponses par avance.

Cordialement

Par AGeorges

Bonjour Naturella,

Ce n'est pas après l'installation qu'il faut se poser la question de savoir si l'on a droit à MaPrimRenov.

C'est avant. Pour cela, il est possible de remplir un dossier en ligne et on obtient la réponse. Après, il n'y a plus de doute.

Informations sur le site officiel :

[url=https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/mesures/maprimerenov]https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/mesures/maprimerenov[/url]

Si vous avez bien fait tout ça, votre mandataire n'a pas à s'inquiéter pour rien ni à vous inquiéter par la même occasion.